

STIC1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication

A Louvain-la-Neuve - 56 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **stic1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

STIC1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction de votre parcours antérieur, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études et le secrétaire du jury.

STIC1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire donne aux étudiants les outils de base en sciences humaines afin qu'ils puissent suivre avec succès le [Master en sciences et technologies de l'information et de la communication \[120.0\]](#).

Au terme de ce programme l'étudiant aura acquis :

- une formation générale en sciences humaines;
- une ouverture aux différents secteurs et finalités impliqués dans le master en sciences et technologies de l'information et de la communication;
- une maîtrise passive ou active d'au moins une langue moderne parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais.

Le choix des cours se fera en fonction du projet professionnel de l'étudiant en concertation avec le président du jury et le responsable du programme.

STIC1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (minimum 16 crédits et maximum 60 crédits).

o Formation générale (22 crédits)

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavaliere, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Âge	Françoise Van Haepere, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	15h+15h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
○ LHIST1320	Méthodes quantitatives en histoire	Aurore François	22.5h	3 Crédits	2q

o Formation complémentaire (maximum 34 crédits)

L'étudiant complètera son programme en choisissant des cours en lien avec son projet professionnel. Le choix des cours se fera en concertation avec le président du jury et le responsable du programme.

⊗ Littérature

⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (suppléante Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q

✘ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
✘ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q
✘ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q
✘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q

✘ Histoire

✘ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q
✘ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Jean-Marie Yante	22.5h	3 Crédits	2q
✘ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio	22.5h	3 Crédits	2q
✘ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q
✘ LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	15h+15h	5 Crédits	1q
✘ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h+15h	4 Crédits	1q
✘ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Eric Delaissé (supplée Jean-Marie Yante), Jean-Marie Yante	15h+15h	4 Crédits	1q
✘ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	15h+15h	4 Crédits	2q
✘ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q
✘ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ⊕
✘ LGLOR1532	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ⊖

✘ Sciences du langage et informatique

✘ LCOMU1127	Informatique, communication et multimédia	Jean Couwenbergh, Thierry De Smedt	20h+10h	4 Crédits	2q
✘ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
✘ LFIAL1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
✘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q

✘ Langues modernes

En fonction de son cursus antérieur, l'étudiant peut se voir imposer 3 cours de langue (maximum deux langues différentes) pour 14 crédits maximum.

✘ Allemand

✘ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q
✘ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q
✘ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1 + 2q

✘ Anglais

✘ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
-------------	------------------	--	-----	-----------	----

⌘ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LANGL1811	ENGL LANGUAGE & CULTURE	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	3 Crédits	1 + 2q

⌘ Néerlandais

⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Butkens	60h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	3 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans (coord.), Katrien De Rycke, Lutgarde Schrijvers	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann	30h+30h	5 Crédits	1q

STIC1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté "passerelles" : "passerelles vers l'université";
- aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au [Master en sciences et technologies de l'information et de la communication \[120.0\]](#), suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
- aux étudiants, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Consultez les [conditions d'admission générales](#)

Pour les étudiants belges qui répondent aux conditions de l'arrêté passerelles :

Pour les passerelles de catégorie I, l'inscription à l'année d'études préparatoire se fait directement au Service des Inscriptions de l'UCL.
Pour les passerelles de catégorie II, la demande d'admission doit être introduite auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres" (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, conseiller.etudes-fial@uclouvain.be, tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Pour les étudiants étrangers : la demande d'admission est soumise au jury des études de master. La procédure particulière pour les étudiants réguliers internationaux est détaillée à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>.

Pour les étudiants VAE : la demande d'admission doit être introduite auprès de la Conseillère aux études (Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-La-Neuve - [Fiorella Flamini](#)).

PÉDAGOGIE

Le programme de cours de chaque étudiant est établi en fonction de son parcours académique antérieur et en vue de le doter des prérequis nécessaires à l'accès au master.

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire ne mène pas à un diplôme et la réussite de celle-ci donne accès au [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication \[120.0\]](#). Seule une attestation de réussite sera délivrée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)
	Ecole de philosophie (EFIL)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR)
	Commission de programme en histoire (HIST)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR)
	Commission de programme en linguistique (LING)
	Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD)
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI)
	Commission de programme en communication multilingue (MULT)
	Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM)
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	
Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Paul Bertrand](#)

Jury

Président : **Cédric Fairon**

Secrétaire : **Aurore François**

3e membre du jury restreint : **Paul Bertrand**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**